1re Année. — N° 7

Le Numéro : 5 Centimes

Samedi 13 Octobre 1883

LE PETIT ALPIN

Journal Politique et Littéraire, Paraissant le Samedi

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
Aug. TURIN

ABONNEMENTS
Basses-Alpes et Départements limitrophes... Un An 5 fr.
Autres Départements : le port en sus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET D'ANNONCES
DIGNE : Boulevard Gassendi, 53 ; — SISTERON : Rue de l'Horloge, 12

Adresser toutes les communications au Directeur, à Sisteron

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTEUR EN CHEF
Aug. THOMAS
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE MARSEILLAISE

ANNONCES
Commerciales : 35 c. la ligne. — Réclames : 50 c. la ligne
Les Annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, rue du Bausset, 4 ; et à Paris, chez MM. AUDBOURG & Cie, place de la Bourse, 10.

LA SEMAINE POLITIQUE

Retenez bien ce nom : M. le marquis de la Vega de Armijo, c'est le nom du ministre des affaires étrangères d'Espagne, en ce moment démissionnaire. C'est ce marquis de Carabasse — je dis Carabasse parce que c'est plus court — qui a entraîné le roi d'Espagne à entreprendre un voyage en Allemagne, c'est lui qui a tenté de faire entrer l'Espagne dans la coalition européenne contre la France, c'est lui peut-être encore qui a fait siffler à Paris, de connivence avec les agents allemands, le roi Alphonse, et c'est encore lui qui a tenté cette semaine de faire subir une humiliation à la France.

Et ce marquis s'intitulait pompeusement ministre d'Espagne, quand il n'a été, quant il ne s'est montré qu'un vulgaire agent de M. de Bismarck dans le sein du cabinet espagnol.

Nous ne lui en voulons pas beaucoup, car il nous aura été utile. Il nous a permis de bien voir le mouvement de coalition des puissances couronnées que cherche à produire la diplomatie allemande. Jusqu'à la Suisse qui s'en mêle avec la question de la neutralité de la Savoie. D'autre part, et nous sommes heureux de le constater, la gravité de notre situation particulière n'a pas échappé à nos gouvernants et un besoin d'union s'est fait sentir. C'est là ce secret de la puissance des républicains. Devant le péril commun, on oublie tout dissentiment.

Malgré les démentis officieux, la note espagnole, rédigée par M. de la Vega de Armijo existe. Cette note demandait la reproduction à nouveau, dans le *Journal Officiel*, des paroles de regrets que le président de la République a adressé spontanément au roi d'Espagne après l'incident de la gare du Nord. C'est le venin. M. de la Vega voulait y ajouter une mortification. Or, qu'est-il arrivé ?

Le gouvernement français a répondu à la note : Les sentiments de regrets, nous vous les avons exprimés spontanément, publiquement, sans arrière-pensée, nous avons fait notre devoir. En soulignant aujourd'hui, comme vous nous le demandez, ces excuses bien sincères de notre part, ce serait les traduire par une humiliation. Nous refusons de vous donner toute nouvelle satisfaction sur cet incident, que nous considérons comme entièrement terminé. Ce langage était naturel et logique.

Là dessus le ministère espagnol donne sa démission et M. Armijo se retire, satisfait d'avoir placé un brandon de discorde entre la France et l'Espagne et d'avoir bien mérité de son maître, M. de Bismarck.

Bah ! nous ne nous émouvons pas outre mesure des menées diplomatiques du marquis de Carabasse, l'Espagne n'est pas composée de lui seul ; il y a encore en Espagne des gens raisonnables, des libéraux, des républicains et des amis de la France. Il y a surtout des commerçants qui expédient chez nous, tous les ans, pour huit cent millions de produits agricoles et miniers. Les fabricants de vins de Malaga — alcool 10 0/0, mélasse 90 — n'ignorent pas que nous buvons la moitié de leur vin.

M. Jules Ferry a profité du trouble causé par le passage du jeune Alphonse pour jeter par dessus bord le général Thibaudin, qui le gênait depuis longtemps. L'occasion était propice et le président du Conseil n'a eu garde de la laisser échapper.

M. Ferry avait essayé plusieurs fois de se débarrasser du ministre de la guerre, il s'était toujours brisé à une opiniâtreté toute militaire. On se souvient encore dans quelles conditions M. Thibaudin était arrivé au pouvoir. On cherchait de tous côtés un ministre de la guerre qui aurait consenti à appliquer les mesures de rigueur contre les princes d'Orléans et on n'en trouvait nulle part. Pendant huit jours le Gouvernement républicain s'est trouvé dans l'embarras. Le général Thibaudin se dévoua. Le lendemain, M. Ferry, qui venait de constituer son ministère, voulait déjà s'en défaire.

On s'était servi d'nn militaire radical, mais on ne voulait pas le conserver dans un ministère opportuniste. M. Thibaudin resta quand même appuyé par les gauches et un peu par l'Elysée. Il est parti avec les honneurs de la guerre et sur un terrain patriotique.

Nous félicitons les cercles républicains des adresses qu'il lui envoient. C'est d'une bonne politique de faire fête, de choyer les officiers supérieurs militaires qui sont carrément républicains et radicaux. C'est d'un bon exemple pour les autres. Le parti républicain agit du reste sagement en se montrant reconnaissant envers ses fils dévoués.

***

Que pensez-vous du Tonkin ! Mais ça a l'air d'aller très bien, là-bas. Le système républicain de faire accompagner nos armées par un commissaire civil n'est donc pas des plus mauvais, puisque, dans cette circonstance, c'est M. Harmand qui a dispersé les Pavillons-Noirs, autant et plus que les fusils de nos troupes.

Il paraît que le marquis de Tseng, qui s'est retiré à Folkestone, se montre moins arrogant à notre endroit. Sa longue mèche chinoise voltigera moins au vent, elle se montrera plus modeste. L'orgueil, pour être chinois, n'est pas moins l'orgueil, et celui-ci est toujours un défaut capital.

Soyons triomphants ! C'est vouloir s'aguerrir pour l'adversité éventuelle.

Auguste Thomas.

La Situation en Chine

Il n'est nullement question de remplacer le général Bouët, au Tonkin. L'amiral Courbet est maintenu dans le commandement en chef des forces de terre et de mer ; M. le colonel Bichot, reste sous-chef d'état-major pour tous les mouvements des corps expéditionnaires. Il n'est arrivé aucune dépêche confirmant l'entrée du commandant Coronnat à Son-Tay, et la défaite des réguliers chinois à Bac-Ninh. L'amiral Courbet a reçu des instructions précises au sujet de la prise de ces deux citadelles, aussitôt l'arrivée des renforts ; elles sont identiques à celles adressées à M. Harmand. Il n'est pas non plus question de traiter soit avec les Pavillons-Noirs, soit avec la Chine, ni des bases sur lesquelles pourraient s'établir des négociations. Pour le moment, le Gouvernement français veut écraser les Pavillons-Noirs et toutes les bandes qui sont venues entraver notre action dans le delta du fleuve Rouge.

Le gouvernement chinois nous ferait offrir, dit-on, par l'intermédiaire de son ambassadeur de reconnaitre notre protectorat sur la plus grande partie du delta, il se réserverait la possession des vastes territoires situés sur la rive gauche du fleuve au nord de Son-Tay. On assure que le gouvernement français ne parait pas disposé à accepter ces conditions et qu'il n'entreprendra de nouvelles négociations qu'après la prise de Son-Tay et de Bac-Ninh.

LES NOUVEAUX TARIFS KILOMÉTRIQUES

Toutes les compagnies de chemins de fer ont adopté de nouveaux tarifs à formules kilométriques et à bases décroissantes. Voici quelle en est l'économie :

Les tarifs généraux seront divisés en cinq séries aux bases initiales de 16, 14, 12, 10 et 8 centimes par tonne et par kilomètre, avec décroissance de 1 centime par 200 kilomètres jusqu'à 500 kilomètres et de 1 cent. par 100 kilomètres en plus, jusqu'aux minima de 7, 6, 8, 4 et 3 centimes.

Une sixième série comprendra les marchandises énumérées à la quatrième classe des cahiers des charges et dont les bases seront les suivantes :

Jusqu'à 25 kilomètres, 8 centimes par kilomètre ;

De 26 à 100 kilomètres, 4 centimes;

De 101 à 300 kilomètres, 4 centimes par 1/2 kilomètre;

Au delà de 300 kilomètres, 3 centimes.

Les nouveaux tarifs spéciaux seront établis avec barêmes à bases décroissantes et les prix seront applicables à tous les parcours et à toutes les directions. Il est toutefois apporté un tempérament à cette règle. On joindra à ces barêmes un certain nombre de prix fermes, afin de corriger, autant que possible, le relèvement des prix occasionné par le tarif à bases kilométriques.

Quant aux tarifs de grande vitesse, ils ne seront pas sensiblement modifiés. Les Compagnies ont seulement proposé l'extension du système des billets d'aller et retour et des cartes d'abonnement à prix réduits, dans le but d'augmenter la circulation.

Tel est l'ensemble de la réforme proposée.

Comme annexe à ces modifications, il faut tenir compte des déclarations importantes faites par les Compagnies au ministre des travaux publics à propos des tarifs d'importation, de transit et d'exportation.

Au sujet des tarifs relatifs à l'importation en France des marchandises exotiques, les Compagnies ont fait savoir à l'administration supérieure qu'elles étaient disposées à modifier toute combinaison de prix qui serait de nature à changer les conditions économiques résultant de notre régime douanier. Elles y ont ajouté cette condition que les marchandises dont il s'agit ne seraient pas introduites en France à des prix inférieurs par d'autres moyens de locomotion.

Les Compagnies n'ont pas cru opportun d'apporter des modifications aux tarifs de transit, tels qu'ils sont établis d'après les dispositions des décrets des 26 avril 1862 et 1er août 1864. On sait que les délais d'affichage et les formalités d'homologation ont été supprimés. les Compagnies se sentent assez fortes pour lutter contre la concurrence des chemins de fer étrangers, et attirer sur leurs réseaux un trafic de transit considérable. D'ailleurs, depuis l'époque des décrets que nous venons de rappeler, on n'a fait entendre aucune plainte, soit du côté du gouvernement, soit dans le commerce, contre les tarifs en vigueur, et les Compapnies ont promis, si l'on signalait l'urgence ou l'utilité des réformes à introduire, de tenir compte des critiques formulées.

Quant aux tarifs d'exportation, il en a été autrement ; on a demandé aux Compègnies de réserver aux marchandises françaises un traitement semblable, à conditions égales, à celui offert aux marchandises étrangères par les tarifs de transit. De ce côté, on accordera également satisfaction aux réclamations du commerce.

La nouvelle tarification proposée n'a pas rencontré l'assentiment général et, au nombre des voix dissidentes, nous rencontrons le *Journal des Transports*.

Cet organs estime que l'adoption du nouveau système ne doit pas donner de bons résultats au commerce aussi bien qu'aux Compagnies. Il pense que ce n'est pas avec des barêmes kilométriques et immuables, qu'on pourre développer l'essor des transactions commerciales, auxquelles les tarifs de gare à gare avaient assuré jusque maintenant une vive impulsion.

C'est une opinion qui peut avoir sa valeur. La pratique viendra nous démontrer si les changements proposés avaient leur raison d'être. Attendons pour juger le mérite de l'innovation et, quoiqu'il advienne, ne cherchons pas à faire peser sur les Compagnies la moindre responsabilité. On doit leur rendre cette justice que, dans l'application des nouveaux principes, elles se sont montrées loyales et conciliantes, et ont fait preuve à l'égard de la nouvelle école économique de la déférence la plus absolue.

L'essai va être tenté. On le fera sincère et complet, et l'expérience ne pourra manquer d'être concluante.

Si les résultats acquis sont satisfaisants, on n'aura pas à regretter d'avoir marché dans une nouvelle voie.

Si, au contraire, on reconnait l'avantage du régime abandonné, rien n'empêchera d'y revenir. On se sera trompé, voilà tout, il n'a jamais de mal à confesser ses erreurs.

LES PROMESSES D'UN DEPUTÉ

Nous détachons d'un des derniers numéros du *Petit Provençal*, le curieux entrefilet suivant qui prouve une fois de plus l'originalité de nos voisins d'Outre Manche, mais indique aussi quel saint respect ont les mandataires pour leurs mandants.

Un fait curieux s'est passé ces jours derniers à la Chambre des Communes à Londres ; — Le député Arthur Peel avait promis depuis quelque temps à une quarantaine de ses électeurs de les faire visiter la Chambre des Communes. Or, ce n'est pas sans surprise qu'il apprit un beau matin que deux trains spéciaux remplis de monde étaient partis de Warwick, son collège électoral, se dirigeant sur Londres. A peine les trains furent-ils arrivés à la station que plus de six cents personnes en descendirent se dirigeant directement vers le palais de Westminster où elle demandèrent à Peel l'accomplissement de sa promesse.

La police avait craint tout d'abord que ce fût une démonstration en faveur de Bradlaugh mais les choses ne tardèrent pas à s'expliquer Peel divisant ses électeurs en plusieurs groupes leur fit visiter à tour de rôle la Chambre des Communes.

Nous voudrions bien savoir s'il se trouve dans les Basses-Alpes et même ailleurs, le seul député qui puisse se flater d'avoir conté un aussi grand nombre de ses électeurs.

© VILLE DE SISTERON

A PROPOS DES CHINOIS

Comme tout le monde, le Chinois habite une maison, boit, mange, se déshabille, dort, s'habille, se marie, enterre ses morts, rit et pleure à tour de rôle — quand il ne fait pas les deux à la fois ; mais, par sa manière d'être dans ces différentes phases de la vie, ce barbare de l'*Orient* semble être aux *antipodes* de cenx qu'il peut appeler lui-même les barbares de l'*Occident*.

Si vous visitez un ami, pour être poli, vous ôtez votre chapeau ; le Chinois garde gravement le sien sur la tête. Vous vous approchez pour lui serrer la main, il ferme les poings comme le feraient, pour boxer, certains conseillers généraux bien connus, on se recule instinctivement ; il ne fait qu'appuyer les poings l'un contre l'autre d'une façon bien inoffensive.

Qu'il vous invite à dîner, il vous fera commencer par le dessert et les liqueurs pour finir par le poisson et la soupe. Tant mieux si cet ordre contraire à vos habitudes ne vous oblige pas à mettre *du cœur sur du carreau*.

C'est ainsi qu'en Chine on ne dit pas : Attends, Charles W..., mais W... Charles, attends.

Le blanc est chez nous, pour une fille, l'emblème de la virginité, la Chinoise se marie en noir, entourée, en guise de fraîches demoiselles d'honneur, de graves matrones, toutes habillées de la même couleur.

C'est l'inverse dans un enterrement.

On sait que leurs livres finissent par le commencement, en France, on en fait qui ne finissent pas du tout.

Pour embrasser un enfant, on se le porte au nez, comme pour sentir une fleur, gare ! si le moutard s'est oublié dans son maillot.

La nuit, lorqu'il fait clair de lune, on porte sa lanterne allumée, en hiver, son éventail.

L'écolier qui recite sa leçon, tourne le dos au maître et en profite pour lui tirer la langue.

Le Chinois porte les cheveux en une longue queue, qui lui tombe jusqu'aux talons, que les *gavroches* s'amusent quelquefois à lier plusieurs ensemble, riant à bouche déployée quand leurs victimes se séparent dans des directions opposées.

Ici, les femmes se compriment la taille par coquetterie ; là-bas, elles se mutilent les pieds pour les avoir tout petits et lorsqu'elles marchent, elles ressemblent, de loin, à des *agaces* à qui on aurait coupé les aîles. tant elles sautillent sur les talons en agitant les bras pour conserver leur centre de gravité.

Enfin, pour terminer avec quelques-unes des excentricités chinoises, nous dirons qu'ils portent les ongles qui ressemblent à des griffes — armes terribles dans les querelles féminines — et qu'ils mangent des ragoûts de chiens, de rats et de nids d'hirondelles à l'aide de petits bâtons on guise de fourchettes.

Bref, ils sont drôles comme nous pouvons le leur paraître nous-mêmes ; nous rions d'eux, ils font rire de nous, et cela prouve une fois de plus que la moitié du monde se... moque de l'autre.

W...

LA NEUVAINE

I

En ce temps-là, à la messe du prône, le desservant de B... parla ainsi à ses chères ouailles : « Vous connaissez tous l'affreux malheur qui frappe une des brebis du Seigneur. Vous savez que depuis deux ans, les champs d'un de nos saints frères, frappés de stérilité demeurent inféconds, malgré les sacrifices les plus considérables. Vous les avez vus au printemps pleins de promesses, et vous les trouvez en été desséchés et faisant mal à voir. La droite de Dieu est terrible, mes bien chers frères; et sans chercher, chétifs que nous sommes, à deviner la cause du courroux du Très-Haut, appliquons-nous de toutes nos forces à l'implorer; ne craignons pas de fatiguer de nos saintes prières le cœur de celui qui n'est pas inexorable. Il sera fait à partir de demain une neuvaine pendant laquelle je vous recommande la plus complète dévotion et l'assiduité la plus grande. » Et après le Saint-Office, la foule se retira émue, gémissant à l'envi sur l'affreux malheur qui frappait une des brebis du Seigneur.

II

Le curé du village de B... était encore un vert jeune homme, au teint coloré, à la démarche ferme, aux yeux ardents comme la braise. Le notable sur l'infortune duquel il venait de s'apitoyer avec tant d'éloquence, n'était autre que maître Cornet, un sexagénaire dont les folies de jeunesse à Paris étaient proverbiales dans le petit village, ce ce qui ne l'empêchait point d'ailleurs d'être le plus aimé des notaires et le plus tendre des époux. Maître Cornet avait en effet trouvé parmi les filles d'un pays voisin une belle héritière qui, sans scrupule, sans hésitation, avait bravement mis sa main de 25 ans dans celle de ce sexagénaire. Depuis plus de deux ans, ils vivaient l'un et l'autre d'une vie monotone, que venaient distraire quelquefois les visites du percepteur et du juge de paix, vieux célibataires. Tout à coup se répandit dans le village le bruit que le vieux curé mis à la retraite était remplacé par un jeune homme d'excellente famille, et dont les goûts artistiques et littéraires établiraient entre lui et les gros bonnets de l'endroit des relations amicales et suivies.

On fit au nouveau desservant l'accueil le plus sympathique et huit jours après, il prononçait en chaire le sermon dont on a lu un extrait authentique au commencement de cet article et dans lequel il se désolait sur le sort d'une des brebis du Seigneur.

III

Le lundi, en effet, la neuvaine commença en grande pompe. Les dévots étaient au complet dans la petite église. Tout se passa en bon ordre pendant les huit jours qui suivirent, et chaque soir le curé allait prendre pour le lendemain les instructions de Madame Cornet. Composaient-ils à eux deux l'allocution qu'il fallait prononcer chaque jour ? C'est probable, puisque les prières entièrement terminées, le curé ne retourna plus chex Madame Cornet qu'à de rares intervalles, et à seule fin d'entretenir les bonnes relations commencées avec une des brebis du Seigneur.

Chacun attendit donc le moment heureux où Dieu, touché par les prières de toute une population calmerait sa colère. D'ailleurs, tout allait souhait, puisque Madame la notairesse, de pâle et maigre qu'elle était, prenait de jour en jour de l'embonpoint. Le Très-Haut commençait par s'occuper d'elle avant de s'occuper des champs.

Or, la neuvaine faite au mois d'octobre devait produire exactement son effet en juin. C'est ce qui arriva. Les blés furent splendides; de longtemps récolte pareille n'avait été vue à B..., et maître Cornet, heureux, embrassait l'héritier de son nom en s'écriant : « Seigneur, votre droite est terrible, mais vous n'êtes pas inexorable. Mes champs étaient stériles; ils ont été fécondés, que votre saint nom soit béni ! »

RODOLPHE.

ÊTRE SON PROPRE GRAND-PÈRE

Un de nos lecteurs, qui a, sans contredit, la parenté la plus bizarre qui se puisse rencontrer, nous fait, en quelques lignes, le curieux tableau de ses relations de famille. Nous transcrivons textuellement ce véritable casse-tête chinois :

« Je me suis marié à une veuve qui avait de son premier mariage une grande fille dont mon père tomba amoureux, et qu'il épousa.

« Ainsi mon père devint mon gendre, et ma belle-fille ma mère, puisqu'elle avait épousé mon père.

« Quelque temps après ma femme eut un fils, qui fut le beau-frère de mon pére, et en même temps mon oncle, puisqu'il était le frère de ma belle-mère.

« La femme de mon père, elle aussi devint mère à son tour d'un gros garçon qui devint mon frère et mon petit-fils, puisqu'il était le fils de ma fille.

» Ma femme était grand' mère, car elle était la mère de ma mère ; moi, j'étais le mari de ma femme et son petti-fils aussi ; et comme le mari de la grand' mère d'une personne est son grand-père, je devins mon propre grand-père. »

Voilà une succession un peu difficile à régler.

Une excellente annonce, dans un journal anglais. Elle appartient à la forme biblique :

« Quand Joseph aperçut ses frères, il se jeta dans leurs bras et les serra longtemps sur son cœur.

» Et il leur demanda : comment va mon père Jacob ?

» A quoi ceux-ci répondirent : il est toujours en bonne santé.

» Et Joseph ajouta : a-t-il toujours un bon appétit ?

» Et ses frères dirent : certainement, car il dejeune tous les matins au Cosmopolitan Hôtel où il dévore tout l'excellent menu qu'on y donne pour deux shellings, seulement, et qui est le meilleur de tous les meaus des trois royaumes.

***

Nous connaissons un poète provençal qui est certainement un des hommes les plus frileux de la création.

Avant-hier, nous apprenons qu'il est malade et nous allons quérir de ses nouvelles. Nous le trouvons enfoncé dans un grand fauteuil devant un feu de corps de garde et couvert de couvertures et de coussins.

— Qu'avez-vous, demandons-nous, en entrant, vous êtes malade ?

— Oui ?

— Mais encore d'où souffrez-vous ?

— De l'hiver.

VARIÉTÉS ALPINES

Monsieur, Madame & Bébé

I

La scène se passe dans la ville des Basses-Alpes que vous voudrez, elle est assez fréquente, assez variée pour avoir de nombreuses applications un peu partout.

II

Monsieur fait tout ce qui peut pour être agréable à Madame.

Madame fait tout ce qui passe pas la tête de Bébé, Bébé-Toto.

III

Bébé-Toto est un affreux garnement de quatre à cinq ans, rageur, braillard, têtu, etc.

IV

Madame et Monsieur ont des invités. Bébé est, par extraordinaire, d'une gentillesse extrême, les invités s'extasient :

— Oh ! le bon amour d'enfant ! quel bon petit navet !

On se met à table. Bébé ne bronche pas, on s'extasie toujours; le diner s'avance, arrive le rôti. Toto s'agite, saisi le bord de la table, secoue de toutes ses forces et crie :

— Je veux cracher sur le gigot !!

V

Papa se lève et dit qu'il faut fouetter Toto. Madame intervient, implore. Toto continue à bramer, il se roule à terre en hurlant :

— Oui, je veux cracher sur le gigot !

VI

Maman s'adresse à papa :

— Mais, mon cher ami, laisse-le donc faire, je t'en supplie, il va avoir une attaque de nerfs !

VII

On obtempère aux volontés de Toto.

I

Le lendemain, au déjeuner, bébé avale son riz au lait sans mot dire, il se souvient de son triomphe de la veille ; il roule de noirs projets dans sa tête, il doit couver quelque chose.

LA LÉGENDE DE LA POMME

I

— Eve perdit le premier homme.
C'est la *Genèse* qui le dit.
A propos de certaine pomme,
Sur laquelle l'homme mordit.

L'aventure est-elle notoire ?
Et devons-nous, sans examen,
Donner créance à cette histoire,
D'où date le premier hymen ?

Sans être taxé d'hérésie,
Je dois en faire ici l'aveu ;
Malgré toute sa poésie,
La *Genèse* s'égare un peu.

Non ! La femme, l'épouse blonde,
Qu'Adam trouvait à son réveil,
Surprise, se mirait dans l'onde,
Comme a dit Alexandre Weil.

Voyant le trésor adorable,
De sa virginale beauté,
De l'homme, son inséparable,
Elle plaignait l'oisiveté !

Car à l'ombre des vertes pousses
Dont le jardin se parfumait,
Tranquille, Adam tournait ses pouces...
Ou du matin au soir dormait !

— « Que faire, hélas, murmurait Eve,
Pour l'occuper, ce paresseux ?
Pour que ce long sommeil s'achève ?...
Les oiseaux ne dorment pas, eux !

« Ensemble ils vont à la cueillée.
Que leur chant est doux et profond !
Ils se cachent sous la feuillée...
Et je ne vois plus ce qu'ils font ! »

C'était sous un pommier superbe,
Que ses longs soupirs s'exhalaient !
Le soleil rayonnait sur l'herbe...
Et les pommes étincelaient !

Qu'elles étaient appétissantes !...
Eve voulut s'en approcher ;
Dents prêtes, lèvres frémissantes...
Mais défense était d'y toucher.

Le Créateur de toutes choses,
Leur avait dit au jour premier :
— « Mangez des fruits, cueillez des roses,
Mais ne touchez pas au pommier.

« Ma droite frappe qui m'offense.
Epargnez-vous un grand remord ;
Si vous enfreignez ma défense,
Tous les deux vous *mourriez de mort !* »

Ah ! que les pommes semblaient douces !
La défense en doublait le prix...
Adam ne tournant plus ses pouces,
Regardait Eve, tout surpris.

— « Que fais-tu là ? » — « Moi, je regarde. »
— « Et que regardes-tu ? » — « Ces fruits ;
Qu'ils doivent être bons ! » — « Prends garde !
Tu sais quels maux nous sont prédits ?

« N'y touche pas ! » — « J'ai soif ! » — La source
Coule sur les cailloux dorés :
Tantôt, le lion avec l'ourse,
Gaîment s'y sont désaltérés. »

— « Non ; j'aimerais mieux une pomme,
Que cette eau baignant les glaïeuls ;
Cueille m'en une, ô mon cher homme ;
J'ai bien soif et nous sommes seuls ! »

Adam faisait la sourde oreille,
Voulant entraîner Eve, — mais
Convoitant la pomme vermeille,
Eve murmura : — « Grand dadais ! »

Et vers l'arbre, rapide et prompte,
Elle étendît sa blanche main...
Qu'en advint-il, en fin du compte ?
Lecteur, tu le sauras demain,

MARIGNAN D'AUBORD.

(La suite au prochain numéro)

© VILLE DE SISTERON

II

Ce quelque chose ne tarde pas à éclater dans toute son horreur.

Toto s'est écrié en agitant sa cueiller :

— Je veux manger du suif !!!

III

Maman gémit :

— Oh ! le petit malheureux !

Et papa de lui dire :

— Mais, mon amie, voici une belle occasion de satisfaire la volonté de ce petit polisson, cela lui donnera le mal de mer et le corrigera de ses caprices.

Maman verse des larmes de désespoir.

Toto hurle comme un enragé, il fait le roulement sous la table avec ses pieds.

IV

Sur l'ordre de Monsieur, la bonne apporte sur un plat le mets demandé par Toto, qui rouge de colère, vocifère :

— Je veux que papa en mange le premier !

V

— Ah ! ça dépasse les bornes ! il est à claquer, ce gamin-là, s'écrie le papa en se levant de table.

VI

Voyons, mon ami, mon Arthur, dit madame, je t'en supplie, fais-le pour moi. Vois donc dans quel état il se trouve ce pauvre chérubin.

Papa s'exécute !

! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ? ! ?

Et Toto de s'écrier :

— Je n'en veux plus, t'as mangé le morceau que je voulais !

FANTASIO.

Chronique Départementale

Tous les hommes des classes 1869, 1870 et 1874 sans exception, et ceux de la classe de 1878, à l'exception de ceux de la première portion, lesquels ont quitté le service actif porteurs de leur livret en règle, devront déposer leur livret individuel à la Mairie de leur résidence à partir du dimanche 18 novembre 1883 jusqu'au dimanche 2 décembre suivant.

NOTA. — Les hommes ayant contracté l'engagement conditionnel dans le courant de l'année 1879, sont de la classe de 1878.

***

Nous croyons être utile aux pensionnés du 2 Décembre, en les informant que les percepteurs sont, dès à présent, chargés du paiement de leurs pensions sur la production de leur certificat de vie, revêtu du *bon à payer* du trésorier payeur général pour l'arrondissement de Digne, ou de celui du receveur particulier des finances pour les autres arrondissements.

***

La convocation du Conseil de révision pour les soutiens de famille a été fixée au vendredi 22 octobre courant.

***

Mlle Roux Noémi, élève du cours normal, est nommée institutrice-adjointe à Couloubroux (commune de Seyne), en remplacement de Mme Blanc, en congé.

***

M. le Ministre de l'Intérieur vient d'accorder un secours de 500 fr. aux incendiés de Méolan, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Une pareille somme a été accordée par la Commission départementale.

***

Mme Poirier, ancienne institutrice à Digne, a été nommée maîtresse-adjointe à l'Ecole normale des filles de Chartres.

***

Par arrêté de M. le Ministre des Postes et Télégraphes, M. Caire, receveur à Barcelonnette, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DIGNE

La population ouvrière, les pauvres de notre ville, viennent de faire une perte bien regrettable en la personne de M. Segond, mort on peut le dire sur la brèche. Samedi dernier, cet homme de bien faisait sa visite habituelle aux malades, lorsque subitement, il se senti pris d'un malaise intense et d'une forte douleur au côté. N'ayant pas la force d'aller plus loin, il rentra chez M. Nébus, mais à peine assis, il ne donna plus signe de vie. Le docteur Ollivier, mandé en toute hâte, a prodigué inutilement ses soins à son infortuné confrère qui venait de mourir de la rupture d'un anévrisme.

***

Un vol avec effraction a eu lieu ces jours-ci, rue de la Mairie, dans la maison et au préjudice de M. Gras, propriétaire. Le ou les aigrefins qui ont pénétré dans les appartements ont fait main-basse sur divers bijoux et sur une somme de 410 francs Les recherches de la police n'ont pas abouti jusqu'ici.

***

Mardi dernier, les voisins de la nommée Henriette ***, s'apercevant que depuis quelques jours elle n'avait pas paru, furent prévenir le commissaire de police. On pénétra dans sa chambre où on la trouva *morte de froid.*

Le docteur Romieu a été requis pour les formalités médico-légales, à la suite desquelles le corps a été transporté au dépositoire de l'hospice.

***

Le cours secondaire des filles, vient d'être transféré au pensionnat de Mlle Espié.

***

L'ouverture du cours gratuit de dessin dirigé par M. Joubert, a eu lieu lundi dernier.

***

On annonce que notre société musicale *La Lyre des Alpes*, se propose de donner plusieurs soirées artistiques ; un concert auquel seraient invités les membres honoraires commencerait la série. Nous souhaitons vivement que ce bruit soit confirmé.

***

Blégiers. — La municipalité de notre commune a fait afficher aux endroits utiles et dans les localités environnantes un arrêté préfectoral limitant à 400 k. le poids maximum des charrettes circulant sur le pont dit *des Echelles.*

***

Allos. — Notre compatriote Pélissier, qui fait comme voiturier le service d'Allos à Digne, a été dévalisé dans la nuit de lundi à mardi dernier par un audacieux coquin.

C'est au quartier de *Champ-Moutet* (commune de la Mure), dans le canton de Saint-André, que Pélissier s'est vu soulagé d'une somme de 70 à 80 fr. par ce détrousseur de grands chemins qui, le vol accompli, n'a pas demandé son reste et s'est enfui à toutes jambes. La victime n'a pu le reconnaître.

***

Montagnac. — Notre Conseil municipal, dont la sollicitude ponr nos intérêts est constante, vient de doter notre localité d'un bureau télégraphique. Des efforts pécuniaires assez ronds pour nos ressources étant nécessaires, la municipalité s'est adressée au Crédit foncier et a contracté un emprunt de 1.600 francs destiné à couvrir les frais, installation, pose, etc. Un bon point à nos édiles !

***

Cruis. — L'ouverture de notre bureau télégraphique, qui avait été renvoyée aux Calendes grecques, faute de gérant, vient d'être fixée au 22 octobre courant. Nous saisissons cette occasion pour féliciter chaleureusement nos édiles qui, en cette circonstance, ont montré qu'ils étaient toujours soucieux des intérêts de notre commune.

Un employé du télégraphe est depuis quelques jours dans notre localité pour l'instruction professionnelle du gérant.

***

Barcelonnette. — Dimanche 30 septembre, les membres du Comice agricole se sont réunis à Barcelonette. Le résultat du concours a été des plus satisfaisants et marque une amélioration très sensible sur celui de l'année dernière.

La distribution des prix a eu lieu le soir dans la grande salle de la mairie.

Etat-Civil du 8 au 13 Octobre

NAISSANCES

Barras Noémie-Marie.
Goffi Antonin-Louis.

DÉCÈS

Feraud Bienvenu, facteur rural, 40 ans, rue du Pied de Ville.

Pellas Jeanne-Emilie-Joséphiue, 7 jours, rue du Capitoul.

Guieu Joseph, cultivateur, 72 ans, à l'hospice.

Roux Gustave, journalier, 42 ans, à l'hospice.

Segond Eugène, officier de santé, 64 ans. rue de la Traverse.

Gastinel Henriette, sans profession, 80 ans, rue Miollis.

MARIAGES

M. Berthemy Hubert-Jean-Marie, contrôleur des Contributions directes et Mlle Renard Louise-Emélie, sans profession.

SISTERON

Mardi dernier, la Société musicale de notre ville donnait une sérénade chez M. Jaume, à l'occasion du mariage de sa demoiselle.

Cette délicate attention de nos musiciens a été dictée par les meilleurs sentiments, nous y voyons une preuve d'estime et d'affection envers leur sympathique chef, et comme un dernier adieu et un dernier témoignage de reconnaissance adressé au patient professeur qui les a tous élevés, au vaillant directeur qui pendant plus de 30 ans a conduit au succès notre modeste musique et a blanchit ses cheveux dans cette tâche aride, ingrate, pleine de dévoûment et de déception, qui consiste à diriger une société d'amateurs. Après une période si bien remplie, M. Jaumes prend un repos qu'il a bien gagné et va habiter Alger.

Qu'il nous permette d'être l'écho non seulement de nos amis les musiciens, mais encore de la majeure partie de la population dont il a élevé les enfants et qui depuis longtemps avait su apprécier ses talents de musicien et son dévoûment à toute épreuve.

Nos regrets les plus vrais, nos souhaits les meilleurs l'accompagnent dans sa retraite.

.....

Et maintenant que va faire la municipalité devant cette vacance qui se produit ? laissera-t-elle notre musique sans chef, laissera-t-elle s'éparpiller les éléments qui nous restent encore et privera-t-elle du fruit de leurs études les élèves de la ville et du collège qui ont, sous M. Jaume, commencé le solfège ? nous ne le pensons pas, la musique est trop bien dans nos mains pour qu'on laisse disparaître la seule distraction que nous puissions offrir aux étrangers. Bientôt, croyons-nous, cette question qui a bien son importance, sera favorablement résolue entre nos édiles et la commission de la société musicale.

***

Ainsi que nous l'avons annoncé, samedi comparaissaient au tribunal de simple police, les sept cafetiers verbalisés pour infraction au règlement sur l'heure de la fermeture. Ils ont été condamnés individuellement à 1 franc d'amende et aux frais. Bien que ce soit une amende douce, ces messieurs la trouveront amère.

***

Il y a quelque chose de plus inconstant et de plus variable que la femme et que l'onde... c'est le temps. *L'agréable* température dont nous *jouissons* depuis quelque mois, sera cause que notre vin sera affreux. Les vendanges qui d'habitude étaient terminées vers la mi-septembre, commencent à peine et les raisins sont loin d'avoir leur maturité et leur saveur habituelles. Les amateurs de bleu, — ne pouvant faire mieux, — se résigneront pour cette année.

***

Allons, bravo ! la rentrée du collège a été excellente. 20 pensionnaires et 30 externes de plus, c'est magnifique ; il y a plus de vingt ans que nous n'avons vu pareil succès. Aussi, comme nous l'avions prévu, il est très probable que la question du collège sera une des plus importantes questions sur lesquelles rouleront les prochaines élections municipales. Que ceux qui tiennent aux honneurs du Conseil se le disent.

***

Par décret du président de la République en date du 6 octobre, sont nommés :

Juge au tribunal de 1re instance de Sisteron, M. Demandols, juge au siège de Barcelonnette ;

Juge au tribunal de 1re instance de Barcelonnette, M. Chabas-Alliey, juge au siège de Sisteron ;

Juge d'instruction au tribunal de 1re instance de Forcalquier M. V. Pic, substitut du procureur de la République près le siège de Sisteron.

Nous cherchons les causes de ce chassé-croisé entre M. Demandols et M. Chabas ?

État-Civil du 8 au 13 Octobre

NAISSANCES

Bardonnenche Rose-Pauline-Alexandrine.
Bremond Constant-Charles-Siméon.
Paret Emile-Eugène-Pierre.
Latil Maxime-Denis-Paul.

DÉCÈS

Journé Suzanne, 57 ans.
Chauvin Elisabeth-Célestine, 65 ans.

MARIAGES

Néant.

Châteauneuf-Val-St-Donat. — Ces jours derniers, une noce avait lieu dans notre commune. Les mariés, jeunes encore, s'étaient retirés chez eux, lorsque de sinistres farceurs ou de parfaits imbéciles n'ont rien trouvé de mieux que d'aller arracher quelques croix au cimetière du village et de les planter devant la porte des nouveaux époux. La justice informe. Nous désirons vivement que l'enquête amène la découverte des coupables et enlève ainsi les soupçons qui peuvent planer sur des innocents.

Dernières Nouvelles

Paris, 12 octobre.

D'après une dépêche privée arrivée aujourd'hui de Saint-Pétersbourg, il serait fortement question dans les cercles diplomatiques de Russie, d'un voyage que M. de Giers ferait prochainement à Paris. Si cette nouvelle était confirmée, elle aurait dans les circonstances actuelles une signification qui n'échappera certainement à personne.

— A part le choix du titulaire de la préfecture de la Seine, le Conseil de cabinet de demain discutera et annotera les modifications à introduire dans le projet du budget pour l'exercice 1884.

— M. Decrais, ambassadeur de France près le Quirinal, part après-demain pour regagner son poste. Le départ de notre ambassadeur est motivé par la nécessité de terminer le plus rapidement possible avec le gouvernement italien les négociations relatives à la suppression des Capitulations tunisiennes.

— Il se confirme que le voyage de M. Jules Ferry au Havre se rattache en grande partie à la création d'un nouveau département qui aurait le Havre pour chef-lieu. Ce département prendrait le nom de Seine-Maritime et se composerait des deux arrondissements du Havre et d'Yvetot. C'était du reste ce qui avait motivé le voyage de M. Gambetta.

— On m'assure qu'à la suite d'un échange de dépêches assez nombreuses, l'ordre donné par M. de la Vega de Armijo à M. de Fernan Nunez de quitter Paris est rapporté ; il est possible néanmoins de prévoir de nouveaux incidents entre les cabinets de Paris et de Madrid, malgré la démission du cabinet Sagasta.

On m'affirme que, de Berlin, des dépêches ont été transmises personnellement au roi d'Espagne, dépêches dans lesquelles la France serait assez malmenée et dont on s'entretenait beaucoup ce soir à l'ambassade d'Espagne.

MARCHÉ DE DIGNE

Du 12 Octobre 1883

Blés.....	30	charges	à F. 33	la charge.
Avoine....	10	»	» 16	»
Orge.....	2	»	» 23	»
Seigle	1	»	» 22	»
Maïs.....	20 fr. les 0/0 kil.			
Pommes-de-terre	8 fr. les 0/0 kil.			
Foin.....	10 fr. les 100 kil.			
Paille.....	5	»	»	»
Miel.....	1 fr. 50 le kil.			

MARCHÉ D'AIX

du 12 Octobre

Bœuf de 1 fr. 70 à 1 fr. 80.
Moutons du pays de 1 fr 85 à 1 fr. 92.
Moutons africains de 1 fr. 60 à 1 fr. 80,
Moutons du Gap de 1 fr. 70 à 1 fr. 80.
Moutons de Barcelonnette de 1 fr. 75 à 1 fr. 85.
Moutons de Sisteron de 1 fr. 75 à 1 fr. 85.

Le kilogramme.

© VILLE DE SISTERON

CHAPELLERIE FINE

MODES DE PARIS

BAROU

SISTERON

Maladies Contagieuses

BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER

Maladies de la Peau
Dartres, Vices du Sang
Glandes, etc., etc.
Guéris par les
BISCUITS DÉPURATIFS
du Dr OLLIVIER
Seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris

Seuls autorisés par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. — *Admis dans les Hôpitaux de Paris.* Guérison certaine, par ce puissant Dépuratif, des *Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles ou anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge,* etc., etc.

VOTE D'UNE RÉCOMPENSE DE 24,000 FR.

Aucune autre Méthode ne possède ces témoignages de supériorité

Traitement agréable, rapide, inoffensif et sans rechute.

62, RUE DE RIVOLI, Paris. Consultations de 1 à 6 h. et par Correspce

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE L'UNIVERS

Une brochure sur ces Maladies accompagne chaque boîte.

Spécialité de Liqueurs

PHARMACEUTIQUES

Liqueur Vermifuge des Alpes

F. IMBERT

PHARMACIEN

SISTERON

Le Gérant : Louis SAUVION.

Marseille. — Imprimerie spéciale du *Petit Alpin*, rue de la Paix, 11.

AGENCE DE PUBLICITÉ

PIERRE BLANC PÈRE

G. ALLARD ET BERTRAND, seuls Successeurs

Marseille — 9, rue Haxo, 9 — Marseille

AFFICHAGE en Ville, Banlieue, Départements et Etranger

DISTRIBUTION à Domicile ou sur la voie publique, de Lettres de faire-part, Mariage, Naissance, Décès, Circulaires, Prospectus ou Imprimés quelconques

INDICATEUR MARSEILLAIS — MARSEILLE-RAPIDE

LOTERIE D'AMSTERDAM

TIRAGE le 10 Novembre prochain

Billet 1 FRANC

TROIS MILLIONS DE LOTS

7,966 Gagnants

EN VENTE PARTOUT

Billet 1 FRANC

VENTE en GROS : Adresser Espèces, Chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, Paris

Et au Trésorier M. WIDEMANN, *Palais de l'Industrie, AMSTERDAM.*

M. BASSET, 8, rue Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Province.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

L. SAUVION

11, RUE DE LA PAIX, 11, MARSEILLE

Labeurs, Brochures, Circulaires, Affiches de tous formats, Journaux, Ouvrages Administratifs.

TYPOGRAPHIE - Impressions en tous genres - LITHOGRAPHIE

CAFÉ DES VOYAGI

30, Cours Belsunce

MARSEILL

REGIS CHAM

PROPRIÉTAIRE

Ouvert à 4 h. du matin - Déjeuners au Choc

et Café au Lait

SPÉCIALITÉ

de Bière Étrangère en Grand Bo

et de LYON en Bouteil

CONSOMMATIONS DE 1er CHO

A. NICOLAS

PHARMACIEN

FORCALQUIER

PILULES DES ALPES

Purgatives, Dépuratives, Antiglaireuses

Ces Pilules s'emploient principalement contre : la Constipation, la Migraine, les Affections bilieuses, les Coliques, les Maladies du foie, la Jaunisse, les Acretés du foie, les Abcès, les Clous, les Maladies de peau, les Rhumatismes, la Goutte, etc., etc.

PRIX : 2 fr. *LA BOITE*

Le Mode d'emploi est délivré à tout Acheteur

MARSEILLE-RAPIDE

GUIDE DE POCHE

Contenant un PLAN DE MARSEILLE et des renseignements utiles à tous et permettant de visiter la ville en

12 HEURES

EN VENTE chez tous les LIBRAIRES de Marseille

et chez les ÉDITEURS, 9 rue Haxo

Prix : 1 fr. 50

Les Bureaux du «Petit Alpin»

A DIGNE

SONT SITUÉS

53, BOULEVARD GASSENDI, 53

EN FACE

L'HOTEL RÉMUSAT

SALON DE COIFF RE

PARFUMERIE — CHEVE

B. TUR

BOULEVARD GASSEND

DIGNE

Vins fins, Liqueurs, Fruits

L. CHRESTIA

CONFISEUR-PATISSIER

SISTERON

BANQUE POPULAIRE DU MID

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE

35, Rue Grignan, 35, MARSEILLE

La BANQUE POPULAIRE DU MIDI reçoit des Dépôts d'un an au taux de *six pour cent par an.*
Elle commandite les associations ouvrières de consommation et de production.
Elle escompte les valeurs commerciales et fait des avances sur titres et sur marchandises.

© VILLE DE SISTERON